

M. TAILLON ET LES OUVRIERS.

Le *bill* suivant fut introduit en Chambre par M. Turcotte, dans le but de protéger la classe ouvrière :—

BILL.

Acte pour exempter de la saisie la moitié des gages des journaliers.

CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'exempter de la saisie la moitié des gages des journaliers ; à ces causes Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1o. A l'avenir, les gages échus des journaliers ne seront saisissables que pour un montant qui n'excèdera pas la moitié.

2o. Le mot "journaliers" ne s'appliquera qu'à ceux qui travaillent à la journée et sont payés par jour, à la semaine ou au mois (*operarius*).

3o. Le présent acte entrera en force le jour de sa sanction.

M. Turcotte ayant proposé la seconde lecture de ce *bill*, elle fut adoptée sur la division suivante :

Pour :— MM. Alleyn, Cameron, Church, Daigle, Deschênes, Duhamel, Dumont, Dulac, Gauthier, Houde (Maskinongé), Houde (Nicolet), Joly, Kennedy, Lacerte, Lalonde, Laroche, Lynch, Marchand, Paquet, Préfontaine, Robert, Robertson, St. Cyr, Tarte, Thornton, Turcotte et Watts.—27.

Contre :— MM. Angers, Baker, Bisson, Champagne, Chapleau, Charlebois, Dupont, Fortin (Montmagny), Fradette, Garneau, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Larue, Lavallée, Lecavalier, Loranger, Martin, McGAUVREAN, Molleur, Pelletier, Sylvestre, TAILLON, Verrault et Wurtele.—25.

Ainsi le *bill* réussit à passer à sa seconde lecture.

(Voir page 177, Votes et Délibérations, Assemblée Législative.)

Mais il ne devait pas aller plus loin. Quand arriva la dernière épreuve, c'est-à-dire la troisième lecture, M. Angers proposa, secondé par M. Chapleau, que le *bill* ne fut pas pris en considération.

Cette proposition fut adoptée sur la division suivante :

Pour :— MM. Angers, Baker, Champagne, Chapleau, Dupont, Fradette, Garneau, Gauthier, Laberge, Lacerte, Lafontaine, Lavallée, Lecavalier, Martin, Mathieu McGAUVREAN, Molleur, OGILVIE, Sylvestre, TAILLON et Verreault.—21.

Contre :— MM. Alleyn, Bachand, Daigle, DeBeaujeu, Deschênes, Duhamel, Dulac, Houde (Maskinongé), Houde (Nicolet), Lalonde, Laroche, Marchand, Paquet, Préfontaine, Rinfret dit Malouin, Robert, Robertson, St. Cyr, Turcotte et Watts.—20.

C'est donc par le vote de M. Taillon que les ouvriers et leurs familles ont été privés de la protection qui leur était due ! Il n'y avait pourtant rien de plus juste que d'assurer à la famille de l'ouvrier une partie du produit de son travail et le pain du lendemain ! C'est ce que M. Taillon n'a pas voulu et il a voté contre le *bill*.